

LETTRE III

7 MARS 2026

Chinon, le temps de la décision

Collectif pour une Cité Jeanne d'Arc à Orléans

Place du Général de Gaulle

45 429 Orléans

Mairie d'Orléans

1, Place de l'Étape

45 040 Orléans

Orléans, le 7 mars 2026

Objet : Lettre ouverte au Maire d'Orléans qui sera élu(e) le 22 mars 2026.

Madame, Monsieur,

En ce 7 mars, la mémoire johannique nous conduit à Chinon, là où, en mars 1429, Jeanne d'Arc entre pour la première fois dans la sphère du pouvoir. Elle n'y vient plus demander : elle y vient annoncer sa mission. Elle sait désormais que son chemin vers Orléans doit être reconnu pour pouvoir s'accomplir.

À huit jours du scrutin municipal, notre parole atteint elle aussi ce seuil. Loin d'être une supplique, une alerte ou même une demande, c'est une mise en perspective historique.

La création d'une Cité Jeanne d'Arc à Orléans est un projet mûr, partagé et attendu par les habitants d'Orléans. Il s'impose comme un héritage possible et nécessaire de la prochaine mandature municipale 2026-2032.

Ce projet ne juge pas.

Il ne divise pas.

Il rassemble.

Il s'adresse à celles et ceux qui auront demain la charge de gouverner Orléans. Il leur dit simplement ceci : **l'Histoire vous regarde**, non pour vous contraindre, mais pour vous offrir une occasion rare.

En mars 1429, Chinon fut le lieu de la reconnaissance,

En mars 2026, Orléans peut être celui de l'accomplissement.

À l'aube d'un choix démocratique, nous formons le vœu que le futur pouvoir municipal orléanais sache entendre cette voix johannique ancienne et toujours neuve : **celle qui invite à oser une vision, à assumer une ambition et à faire confiance au temps long.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération et de notre espérance civique.

Le Collectif pour une Cité Jeanne d'Arc à Orléans

Pièce jointe : Un plan de financement du projet d'une Cité Jeanne d'Arc à Orléans.